



Réunion du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle
Le 25 septembre 2014
1601, cour Télésat, Ottawa (Ontario)
(Vidéoconférence avec Calgary)

Participants

| | |
|---------------------------------------|---|
| André Régimbald (CCSN) | Patricia McNeil (Atech) (vidéoconférence) |
| Henry Rabski (CCSN) | Peter Larkin (CCSN) (vidéoconférence) |
| Tom Levey (Acuren) | |
| Karen Mayer (CCSN) | |
| Lucie Simoneau (CCSN) | |
| Alan Brady (TISI) | |
| Ben Bizzarri (GB Contract Inspection) | |
| Curt Auzenne (QSA Global) | |
| Doug Hanna (SGS) | |

Présidente de la réunion

Karen Mayer

Coprésident

Alan Brady

En guise de mot d'ouverture, André souhaite la bienvenue à tous.

1) Examen du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente (25 février 2014) est examiné.

La liste des mesures de suivi découlant de la dernière réunion est aussi examinée. Le point 12 (GTGI) 3.0 peut maintenant être clos. La Division des communications de la CCSN a supprimé la limite de 10 livrets; les utilisateurs peuvent commander directement.

Point 13 (GTGI) 2.0 – Clos

Point 13 (GTGI) 3.0 - Clos

Mesure : H. Rabski accepte de mettre à la disponibilité des membres du groupe de travail une copie des commentaires reçus du Comité du programme d'accréditation au sujet de l'ébauche de la norme PCP-09.

Les commentaires sont ajoutés au procès-verbal.

André invite tous les membres du groupe de travail à consulter les transcriptions de la réunion de la Commission tenue en août. La webdiffusion est disponible en ligne.

Le procès-verbal est accepté et peut maintenant être adopté.

2) Examen des réunions annuelles de 2014 (dans l'Ouest et dans l'Est)

K. Mayer indique que tous les commentaires reçus étaient très positifs. Les participants ont particulièrement apprécié l'équilibre entre les présentations et les périodes de questions.

La présentation de l'Office national de l'énergie (ONE) lors de la réunion de l'Ouest était très agréable et les participants ont apprécié le fait que les présentations étaient très animées et stimulantes.

On s'affaire à établir un protocole d'entente entre la CCSN et l'ONE.

Les présentations sur les facteurs humains données par le personnel de la CCSN ont été appréciées aux deux réunions. Les participants et les membres du GTGI aimeraient voir plus de présentations de ce genre. Une discussion s'ensuit sur les futures présentations et discussions au sujet des facteurs humains. Il serait bien de présenter des renseignements sur la façon dont les facteurs humains peuvent influencer sur la culture de sûreté et sur la façon de mettre en œuvre une meilleure culture de sûreté. Le dilemme est que malgré la mise en place d'une culture de sûreté et sa promotion auprès des travailleurs, il y a encore des accidents. Que pouvons-nous faire de plus?

Il existe de nombreuses autres options, même à la CCSN : document de travail, présentation, études de cas et examen du REGDOC.

La discussion mène à une autre discussion sur ce qui peut être fait pour améliorer la culture de sûreté dans l'industrie.

Les suggestions possibles sont :

- Tenir des réunions de sensibilisation ciblées et propres aux ateliers de fabrication, aux clients et au département de santé et sécurité de grandes entreprises pour s'assurer que le même message est communiqué. (Contrôle de la qualité et sécurité chez les sociétés pétrolières et gazières clés)
- Tel que discuté auparavant, l'élaboration d'une brochure pour les clients de l'industrie
- Participer à des conférences particulières

Karen propose de combiner cette sensibilisation ciblée avec d'autres ateliers, comme celui de PG. L'idée n'est pas d'avoir les deux dans le même atelier, mais d'offrir de la gammagraphie pendant la même période pour réduire les frais de déplacement. Fort McMurray est identifié comme une ville clé pour ce type de sensibilisation.

3) Présentation de QSA Global

Curt Auzenne, de QSA Global, se présente et explique ses nombreuses réalisations et ce qu'il peut offrir au groupe. Il a un sens pratique développé et une vaste expérience à offrir au GTGI.

4) Examen de la composition du Groupe

Après la courte présentation de Curt Auzenne, les membres du GT discutent ensemble de la nomination et votent. Les membres présents votent à l'unanimité pour accepter Curt Auzenne comme nouveau membre du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN, en tant que représentant du secteur manufacturier.

La décision du groupe est communiquée à Curt, qui accepte sa nomination.

Une discussion a lieu sur la possibilité d'inviter un OAEA aux prochaines réunions. Patricia McNeil s'engage à inviter un OAEA à la prochaine réunion qui se tiendra en février 2015 à Calgary.

Nous nous engagerons à inviter des entreprises de formation, de temps à autre. Alan s'occupera d'inviter une entreprise de formation lors d'une prochaine réunion.

Il y a discussion sur le cadre de référence et le fait qu'il devrait être modifié pour indiquer la capacité d'ajouter un membre supplémentaire (autre titulaire de permis) et d'inviter un OAEA aux réunions.

Mesure : Karen rédigera du contenu pour le cadre de référence et le distribuera aux membres du GT avant la prochaine réunion, afin que les membres puissent voter sur la proposition lors de la prochaine réunion.

5) Compte rendu de Sylvain Faille sur le renouvellement de l'homologation des appareils au cobalt 60

S. Faille fait le point sur le processus de renouvellement de l'homologation des nouveaux appareils au cobalt 60, notamment :

- Le document RD/GD-352 sert seulement d'orientation; il cite en référence les normes ISO 3999 et ANSI 43.2
- L'appareil SPEC300 (appareil d'exposition au cobalt) expire en 2016
- L'appareil QSA 680 (appareil d'exposition au cobalt) expire en 2016
- La question est de savoir si leur homologation sera renouvelée ou pas.
- L'appareil SPEC150 a reçu le renouvellement de son homologation par qu'il a été évalué au moyen du document RD/GD-352 et des normes ISO3999 et ANSI N43.2 – 1980. La principale décision d'homologation d'un appareil repose actuellement sur les événements et l'historique et se fait au cas par cas.

Mesure : La CCSN affichera des précisions sur son site Web (information portant sur les prochaines étapes pour des appareils récents) et enverra une lettre aux titulaires de permis. Inviter Sylvain à faire une présentation lors des réunions annuelle de 2015.

6) Réunion technique sur la gammagraphie industrielle

Karen fait le point sur la réunion technique sur la Sécurité radiologique dans le domaine de la gammagraphie industrielle à laquelle elle a assistée dans les bureaux de l'AIEA. La réunion a eu lieu à Vienne, en Autriche, du 23 au 27 juin 2014. La réunion a attiré 67 experts de 44 pays membres de

l'AIEA, ainsi que des entreprises de fabrication et d'exploitation d'appareils de gammagraphie industrielle.

La réunion avait pour objectif de servir de forum afin de partager des renseignements pertinents, d'évaluer les causes fondamentales des accidents de GI, d'identifier les besoins d'orientation, de formation et de sensibilisation, d'élaborer des solutions potentielles et de formuler des recommandations concernant des mesures à prendre.

Karen a donné deux présentations lors de la réunion, une sur l'infrastructure de GI au Canada et l'autre sur les exigences réglementaires relatives à l'interface sûreté/sécurité au Canada.

Voici les recommandations découlant de la réunion :

- Élaborer une norme de formation reconnue à l'échelle internationale pour la sûreté dans les opérations de GI
- Élaborer et mettre en place un cours de formation pour les organismes de réglementation sur les enquêtes concernant les accidents et l'analyse de la cause fondamentale
- Élaborer un programme de formation sur la culture de sûreté pour les clients en gammagraphie et les gestionnaires d'entreprise de gammagraphie.

7) Le point sur l'accréditation des OAEA –

H. Rabski présente Justin Sigetich, directeur intérimaire de la Division de l'accréditation du personnel à la CCSN (remplace Chuck McDermott qui a pris sa retraite). Les membres du GT ont l'occasion de discuter d'enjeux avec Justin.

Il y a discussion sur la possibilité de faire périodiquement appel aux membres du Comité du programme d'accréditation afin que la « norme PCP-09 demeure pertinente ».

Pendant une certaine période, il sera possible d'utiliser le document G-229 ou la norme PCP-09. La période de transition sera le 1^{er} mars 2015.

Le REGDOC- 2.2.3 renverra à la norme PCP-09.

La pratique actuelle consistera à rédiger toute une banque de questions jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'examens soient administrés pour les séparer en de multiples examens.

Disponibilité d'un centre d'essai en collaboration?!?

Consulter le numéro d'été du Bulletin de la DRSN pour obtenir des détails sur les prochaines étapes à l'égard de la norme PCP-09.

L'industrie (CIRSA) communiquera la mise en œuvre de la norme PCP-09 aux membres.

8) REGDOC-2.5.5

K. Mayer informe le groupe que le personnel de la CCSN travaille à l'élaboration d'un nouveau document sur la conception des installations fixes de radiographie (IFR), qui sera basé sur des critères de rendement opérationnel. Il reviendra aux titulaires de permis de s'assurer qu'ils effectuent des travaux fixes de radiographie dans une installation approuvée. Le document en est aux premiers stades et sera publié aux fins de consultation publique. Le Groupe sera informé des progrès et consulté au fur et à mesure de l'évolution du document. On aura probablement plus d'information à ce sujet lors de la réunion de février.

9) Autres discussions

Le site Web de la CCSN est dans les temps (SSSS, etc.)

La norme PCP-09 sera mise à jour sur le site Web

Vidéo sur la sécurité

Échelle internationale des événements nucléaires (INES) – la CCSN participera dorénavant à l'INES

Tom Levey discute de la possibilité de signaler les incidents dans l'industrie. On discute de nouvelles initiatives pour réduire le nombre d'incidents, obtenir possiblement des statistiques sur les doses dans l'industrie ou améliorer la culture de sûreté. André mentionne qu'on pourrait afficher les incidents sur une page Web.

L'industrie s'inquiète du temps qu'il faut (60 jours) pour qu'un OAEA obtienne la permission de passer l'examen. RNCAN a dit qu'elle se pencherait sur la question.

Il y a également une initiative visant à rédiger des consignes et à revoir les formulaires de RNCAN pour le nouveau processus d'accréditation.

Tom s'engage à aviser le personnel de formation au sujet des nouvelles exigences de la norme PCP-09 et fournira des dates de mise en œuvre. Tom a achevé cette mesure.

Une brève discussion a lieu sur la nécessité d'une affiche de l'industrie pour empêcher les personnes de traverser les barrières. Le groupe doit prendre un engagement et des mesures à l'égard de ce point lors de la prochaine réunion.

Tom mentionne que l'industrie devrait s'engager à nommer un OAEA qui participera à la prochaine réunion.

10) Planification pour les réunions annuelles de 2015

La planification pour les réunions annuelles à Nisku (Alberta) et Ottawa (Ontario) sont en cours. La réunion de Nisku aura lieu le 6 mai 2015 et celle d'Ottawa, le 20 mai 2015.

- Utiliser la culture de sûreté et les facteurs humains comme fondation pour la réunion
- Quels sont les critères pour évaluer l'efficacité de la culture de sûreté?
- Évaluez votre culture de sûreté
- Obligations des exploitants (SAP); la société est également responsable

La planification se poursuivra lors de la réunion de février 2015; ces points serviront de base...

11) Autres mises à jour

On discute du projet de surveillance par GPS des caméras de gammagraphie en cours aux États-Unis et auquel participent QSA Global, Accuren et le DOE.

La réunion prend fin à 16 h 30.

| Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle - LISTE DES MESURES DE SUIVI | | | |
|--|--|-----------------------|-------------------------------------|
| N° du point | Description | Responsable(s) | Situation ou Date d'échéance |
| | Communications | | |
| 12 (GTGI) 3.0 | <p>Le sous-comité doit dégager les commentaires rédactionnels définitifs et fournir des photographies à publier.</p> <p>Mise à jour : La version définitive sera préparée et la version publiée sera distribuée aux réunions annuelles de 2014</p> | K. Mayer | Clos |
| 13 (GTGI) 1.0 | Mise à jour du Cadre de référence du Groupe de travail | H. Rabski | Clos |
| 13 (GTGI) 2.0 | (version 3 mise à jour) | K. Mayer | Clos |
| 13 (GTGI) 3.0 | Nomination de nouveaux membres | H. Rabski | Clos |
| | Affichage des commentaires concernant la norme CSA PCP-09 | | |
| | Conformité | | |
| 15 (GTGI) 1.0 | Aviser le personnel de formation au sujet des nouvelles exigences de la norme PCP-09 et fournir des dates de mise en œuvre. | T. Levey | |

Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN

CADRE DE RÉFÉRENCE**Contexte**

À la réunion du 11 décembre 2008 de la Commission, on a adopté une proposition présentée par le personnel de la CCSN visant à former un groupe de travail de l'industrie dans le but de faire progresser la stratégie de réglementation pour la gammagraphie. Lors de la première réunion du groupe de travail, tenue en mai 2009, le groupe a formulé et adopté à l'unanimité l'énoncé de mission suivant :

« Le mandat du groupe de travail sur la gammagraphie est de collaborer à la mise en place de solutions qui encouragent une solide culture de radioprotection dans la communauté de la gammagraphie industrielle tout en respectant et en comprenant les intérêts et les attentes des parties intéressées. »

Principes directeurs

1) Portée du Groupe de travail

Les objectifs suivants présentent les indications générales quant à l'exécution du mandat par le groupe :

1. Améliorer la culture de la radioprotection
2. Améliorer la communication entre l'industrie et la CCSN à propos des questions clés et des faiblesses
3. Faire preuve de leadership en servant d'exemple
4. Initier le changement
5. Maintenir une communication ouverte
6. Faire preuve d'un esprit de coopération
7. Résoudre les problèmes et présenter des résultats aux parties intéressées
8. Contribuer à la sécurisation de l'environnement de travail
9. Apporter une contribution sensée à l'écriture d'un guide de présentation de demandes de permis pour la gammagraphie industrielle et de pratiques de réglementation générales. Il s'agit d'une forme de consultation préalable (il faut d'abord faire nos devoirs)

Composition

Le Groupe de travail sur la gammagraphie est composé de représentants de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et de représentants de l'industrie. Les représentants de la CCSN comprennent le directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires (DRSN), ainsi que des représentants de la Division de l'inspection des activités autorisées, de la Division des permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement et de la Division des autorisations de transport et du soutien stratégique.

Le nombre de représentants de l'industrie de la gammagraphie est limité à sept personnes. L'objectif est d'avoir des membres provenant autant de l'Est que de l'Ouest du Canada au sein du groupe de travail, ainsi qu'un représentant du secteur manufacturier et un représentant des opérateurs d'appareil d'exposition accrédités (OAEA). La participation est limitée aux personnes employées par toute entreprise réglementée par la CCSN. Le remplacement est interdit sauf dans le cas du représentant des OAEA.

Les représentants de l'industrie sont nommés pour un mandat de trois ans avec possibilité de renouvellement. Les candidatures pour faire partie du Groupe de travail sur la gammagraphie peuvent être soumises en tout temps; les nominations sont faites au besoin par le Comité.

Si un membre manque deux réunions consécutives, le coprésident déterminera si ce membre est encore engagé envers le Groupe de travail. Il pourra alors recommander la révocation du statut de membre. Les décisions concernant les statuts de membre et leur révocation doivent être appuyées par le directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires.

Président et coprésident

Le Groupe de travail nomme un président au sein des représentants de la CCSN. Son rôle est de préparer l'ordre du jour des réunions du Groupe de travail et de présider les réunions du groupe de travail. Il est également chargé de toutes les questions relatives à l'organisation et à la communication.

Les représentants de l'industrie choisissent un coprésident, qui agit comme personne-ressource pour les questions d'organisation et de communication. Le président peut déléguer ses tâches au coprésident en tout temps.

Le président et le coprésident sont chargés d'inviter des gens à participer aux réunions du Groupe de travail ou à y assister en tant qu'observateurs.

Secrétaire

Un représentant de la CCSN joue le rôle de secrétaire du groupe de travail. Celui-ci est tenu d'écrire et de distribuer les procès-verbaux de toutes les réunions, ainsi que de transmettre tous les documents relatifs aux réunions et toute autre communication devant être produite en soutien au Groupe de travail.

Procédures

Le quorum du Groupe de travail pour la prise de décision doit être composé de trois représentants de la CCSN, de trois représentants de l'industrie et d'une autre personne. Une réunion peut avoir lieu même s'il n'y a pas quorum.

Réunions

Le Groupe de travail tient au moins deux réunions par année. S'il y a consensus au sein du Groupe, des réunions supplémentaires peuvent avoir lieu. Il est préférable que les réunions aient lieu en personne, mais la vidéoconférence et la téléconférence peuvent être considérées comme une option.

Vu que le Comité doit avoir quorum pour prendre des décisions, il est essentiel d'assister aux réunions. Sauf en cas de circonstances imprévues, les membres du Comité ne pouvant se présenter doivent en aviser le président ou le coprésident au moins trois jours ouvrables avant la réunion. Les membres peuvent participer par vidéoconférence ou téléconférence.

Il incombe au président de trouver une date et un lieu pour la tenue des réunions. Tous les membres du Groupe de travail doivent assumer les dépenses personnelles entraînées par leur présence aux réunions.

La CCSN se charge des frais d'accueil et de location de salle relatifs à la réunion. Les frais de repas sont à la charge des membres du Groupe de travail. La commandite d'une réunion par un représentant de l'industrie est à la discrétion du président.

Logistique

L'ordre du jour doit être envoyé aux membres du Comité deux semaines avant chaque réunion. Par respect pour chacun des membres, les documents sont transmis dans les cinq jours précédant la réunion. Le secrétaire du Groupe de travail transmet une ébauche de procès-verbal dans les deux semaines suivant chaque réunion. Les membres ont 15 jours ouvrables pour faire des commentaires au secrétaire afin que celui-ci puisse rédiger le procès-verbal final en vue de son adoption lors de la réunion suivante. Après son adoption, le procès-verbal est traduit et publié par la CCSN, et affiché sur le site de la Canadian Industrial Radiography Safety Association (CIRSA).

Pour obtenir le droit de parole lors d'une réunion, le participant doit lever la main et obtenir l'accord du président avant de s'adresser au Groupe de travail. Tous les membres s'entendent pour respecter le droit des autres membres de s'adresser au Groupe et obéir à ce principe.

Décisions du Groupe de travail

Toutes les décisions du Groupe nécessitent un consensus. Pour obtenir consensus, le Comité utilise un système de décision basé sur les doigts de la main. Le consensus sera atteint si chacun des membres peut lever au moins trois doigts pour chaque décision à prendre.

Révision du Cadre de référence

Au moins une fois par année, le Comité devrait réviser ce cadre de référence pour le confirmer ou effectuer les changements nécessaires. Le même système de décision que pour le consensus, soit le système basé sur les doigts de la main, s'applique pour les changements suggérés lors de cette révision.

Attentes du groupe de travail

- Accepter d'avoir des discussions pouvant mener à une situation gagnante pour l'industrie et la CCSN
- Rendre la CCSN plus accessible en réduisant la paperasserie sans compromettre la sûreté
- Élaborer et atteindre les objectifs et les attentes
- Déterminer les objectifs communs avant la fin de la réunion
- Déterminer les sujets prioritaires pour les gens concernés
- Déterminer une voie à suivre directe et claire ainsi que des objectifs et des résultats clairs, et indiquer les mesures de suivi terminées à chaque réunion
- Accepter d'inviter d'autres membres aux réunions pour leur expliquer pourquoi les choses sont comme elles le sont.
- Déterminer les questions à aborder, les ajouter à l'horaire et déterminer à quel moment un rapport doit être fait à leur sujet
- Dresser un bon plan, améliorer la communication, avoir de meilleurs outils pour l'industrie : sensibilisation aux accidents, problèmes liés aux équipements et statistiques de dose
- Un résultat positif pouvant mener à des collaborations ultérieures
- L'équipe de la CCSN et l'industrie doivent clarifier ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas l'être, en conformité avec les changements de réglementation et de politiques
- Avoir des canaux de communication ouverts
- Établir des règles de base réalistes pouvant être respectées
- Travailler ensemble, avoir du plaisir et établir la confiance
- Partager des idées, faire des compromis
- Avoir une communication ouverte et honnête
- Établir des attentes réalistes quant à la planification des réunions, et tenir compte des disponibilités du groupe
- Déterminer les obstacles afin de savoir à l'avance ce qui est permis ou non pour ne pas perdre de temps
- Mettre sur pied un processus de réunion comprenant le procès-verbal, le registre des décisions, le processus et la portée
- S'assurer que les membres reçoivent l'ordre du jour deux semaines avant chaque réunion et procédure de réunion